



## Récupérer un bien immobilier

Par **Baarir Fadila**, le **15/04/2018** à **00:00**

Bonsoir, maître

Mes parents qui vivent en France ont un bien immobilier en Algérie

Ils le louent gracieusement à une personne de la famille

Notre père après un AVC est handicapé , aphasique et paraplégique, notre mère âgée

Comment récupérer leurs bien , nous n'avons aucun papier prouvant qu'il leur appartient,

nous ne trouvons plus l'acte notarié,

Quelles sont les démarches et pièces à fournir pour prouver qu'il leur appartient

Faut il qu'ils nous fassent une procuration et que l'on aillent voir un notaire pour refaire les papiers

Dans l'attente d'une réponse veuillez agréer Monsieur nos salutations distinguées

Par **Visiteur**, le **15/04/2018** à **07:28**

Bjr,

Nous ne sommes, ici, pas spécialistes des formalités Algériennes, il faut effectivement vous rendre sur place, aller en mairie et chez le notaire.